HOPITAL DE BERCK-SUR-MER

LAVEZZARI, ARCHITECTE

Planches I à VI

HISTORIQUE

La plage de Berck est située entre Boulogne et Cayeux; limitée par une ligne continue de dunes et de garennes, elle est très unie, sans galets, sans ruisseaux ni dépôts vaseux à marée basse (fig. 1).

Ces avantages frappèrent l'administration de l'assistance publique de Paris, qui, voulant tenter l'application de l'hydrothérapie marine pour le traitement de la scrofule, choisit la plage de Berck pour ses premiers essais.

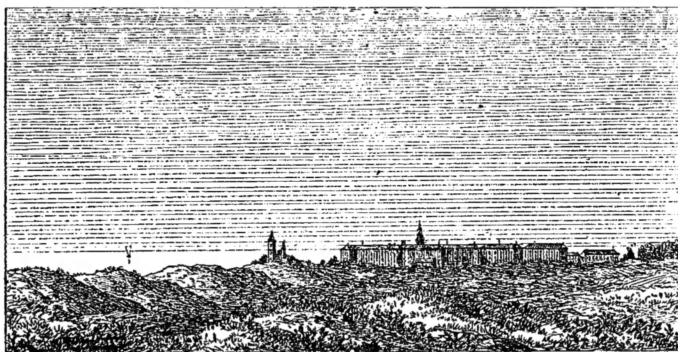


Fig. 1. — Vue générale de l'hôpital de Berck-sur-Mer.

Un hôpital provisoire fut élevé, en 1861, sur un emplacement de trois hectares cédé par l'administration des domaines sur les relais de mer. Cet hôpital était construit en bois dans les conditions les plus simples et les plus économiques : il contenait cent enfants répartis dans deux bâtiments reliés par une galerie qui servait de promenoir et de lieu de récréation pendant les jours de mauvais temps.

Les résultats obtenus par le traitement de l'hydrothérapie marine furent des plus favorables Il fallut donc songer à créer un établissement plus durable, d'une importance en rapport avec les services qu'on en attendait.

L'administration hospitalière voulait, par cette nouvelle création, non seulement faire profiter de la campagne et de l'air de la mer le plus grand nombre possible d'enfants, mais assurer, en même temps, l'amélioration des deux hôpitaux d'enfants de Paris, donner plus de place aux petits malades et isoler ceux atteisnt de maladies contagieuses.

L'étude du projet de construction d'un grand établissement fut immédiatement commencée, en prenant comme point de départ cette condition que les bâtiments devaient être groupés de telle sorte que les services eussent entre eux les communications les plus faciles, sans que cependant le rapprochement des dsiverse parties pût nuire à la libre circulation de l'air.

DESCRIPTION

Disposition générale. — La forme générale du plan de l'hôpital (fig. 2) consiste dans une série de bâtiments reliés entre eux par une galerie centrale dans laquelle sont réunis les cuisines, les bains, la chapelle (fig. 3),

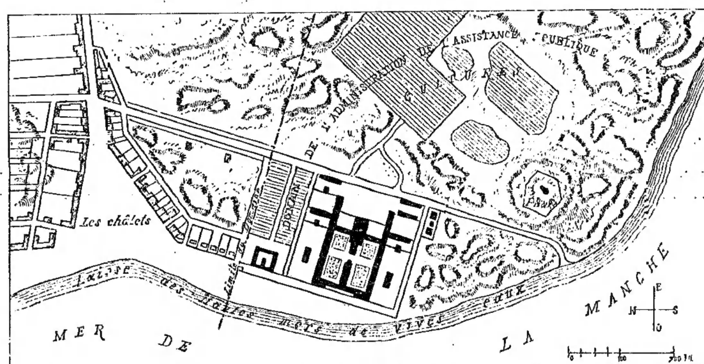


Fig. 2. — Plan général de l'hôpital.

et autres services d'un usage commun aux deux sexes. Dans les bâtiments affectés aux garçons se trouvent

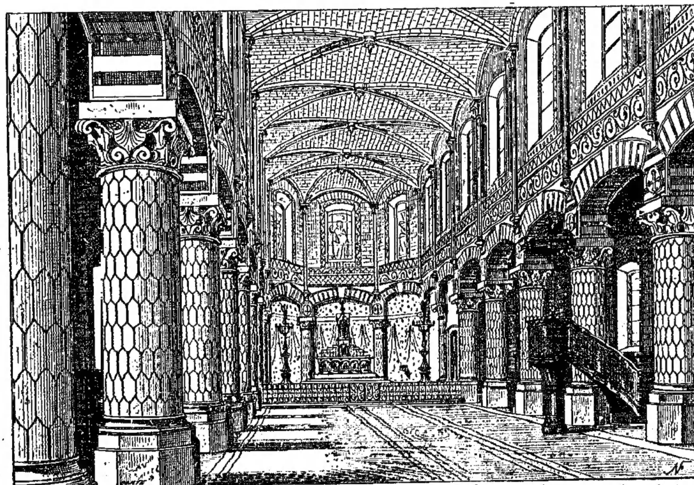


Fig. 3. — Vue intérieure de la chapelle.

l'administration, les magasins et l'infirmerie. Du côté des filles sont la communauté religieuse, la lingerie, la buanderie et les vestiaires.

Construction d'un quai. — L'hôpital provisoire avait été placé à trois mètres au-dessus du niveau des

plus hautes marées ($7^{m},50$ au-dessus du niveau moyen). L'expérience de huit années a démontré que cette hauteur était insuffisante si l'on voulait se mettre à l'abri des amoncellements de sable poussé par les vents violents, et éviter des déblais presque permanents et très onéreux. On a donc jugé convenable d'adopter un niveau de 2 mètres plus élevé, ce qui a nécessité la construction d'un quai avec perré en pierres qui constitue une défense sérieuse contre l'action destructive de quelques marées extraordinaires.

Administration. — Le bâtiment de l'administration contient, non seulement les bureaux, mais aussi les logements du directeur, du médecin et des employés. Quant à l'aumônier, il occupe un petit pavillon distinct.

Communauté. — On désigne, sous ce titre, l'habitation des religieuses chargées des soins à donner aux malades : cellules, réfectoire, cuisine avec office, salle de réunion, oratoire avec sacristie, infirmerie, lingerie, vestiaire, ouvroir.

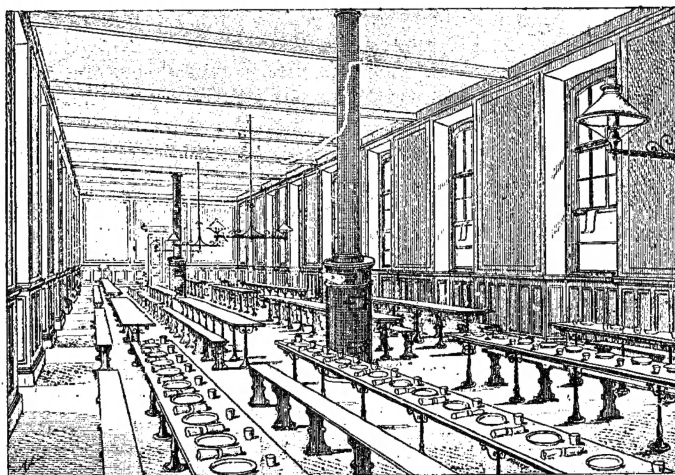


Fig. 4. — Vue intérieure du réfectoire.

Cloître. — La galerie qui, dans l'hôpital provisoire, faisait face à la mer et reliait les deux bâtiments principaux est, dans le nouvel hôpital, remplacée par une galerie de plus grandes dimensions qui se poursuit le long des bâtiments, entoure les cours, et forme un cloître fermé, assurant la communication de tous les services, et constituant, pour les enfants, une promenade de plus de 500 mètres de long.

Dortoirs. — Les dortoirs, au nombre de 14, comptent chacun 36 lits. Chaque malade dispose, en moyenne, de 40 mètres cubes d'air. A chaque dortoir sont ajoutés une cellule pour la religieuse chargée de la surveillance, un lavabo, un dépôt, une lingerie pour les rechanges urgents et des privés. Ces dortoirs sont desservis par quatre grands escaliers.

Infirmerie. — Les salles d'infirmerie ne comptent que 16 lits ; soit 80 lits en tout. Les malades y disposent du même cube d'air que dans les dortoirs. Près des salles de malades se trouvent la pharmacie avec son laboratoire, une office, une salle d'opérations, etc.

Mobilier. — Le mobilier des classes, du réfectoire (fig. 4), des dortoirs, etc., est très simple, mais établi avec tout le soin désirable.

Gaz. — L'éclairage à l'huile offre de graves inconvénients dans un grand établissement situé au bord de la mer. Afin d'y remédier, on a créé, dans les dépendances de l'hôpital, une usine fabricant le gaz nécessaire.

Gymnase couvert. — Au milieu des cours de récréation sont placées deux grandes salles servant de préau couvert pour les jeux et les exercices gymnastiques, et de vestiaire pour les bains de mer pendant la belle saison.

Piscine d'eau de mer. — Au centre de l'hôpital, dans un endroit chaud et très éclairé, se trouve la piscine d'eau de mer qui permet de continuer, pendant la saison rigoureuse, l'usage des bains de mer. Un conduit amène l'eau de l'océan directement à l'intérieur d'un puits placé dans l'un des préaux de l'hôpital à 9 mètres en contre-bas du sol. Ce conduit a 400 mètres de long; il traverse la plage et son orifice est toujours immergé à marée basse. Une pompe à vapeur aspire l'eau du puits et la refoule dans la piscine. L'eau de mer est élevée à la température convenable au moyen d'une circulation de vapeur dont les tuyaux passent dans des caniveaux recouverts de plaques en fonte ajourée.

L'intérieur de la piscine reproduit ainsi autant que possible, par l'élévation de la température de son atmosphère et de son eau, les conditions habituelles des bains de mer. La vive lumière, la tiède vapeur qui remplissent constamment cette salle permettent d'y entretenir quelques plantes vertes dont l'aspect vient rompre heureusement la nudité du local et reposer les yeux.

Indépendamment de la piscine, pour les bains en commun pendant l'hiver, seize baignoires placées dans une autre salle sont disposées pour les bains chauds d'eau douce ou d'eau de mer en toutes saisons.

Une salle d'hydrothérapie, des bains de vapeur, quatre cabinets de bains pour le personnel complètent cette installation.

Approvisionnement d'eau douce. — Le sable des dunes de la côte forme une couche de 15 mètres de profondeur sur une étendue considérable. Cette immense surface de sable absorbe immédiatement les eaux pluviales; elles pénètrent dans les sables, et, à cause de leur faible densité, restent superposées aux eaux saumâtres amenées par la mer sans se mélanger à elles. L'eau douce forme ainsi une couche ou nappe de plus de 2 mètres d'épaisseur à 7 mètres en contre-bas du sol de l'hôpital; on est donc arrivé facilement, en creusant un nombre suffisant de puits, à obtenir toute l'eau nécessaire aux divers services; une pompe spéciale extrait cette eau et la refoule ensuite dans les réservoirs.

Service hydraulique. — Un grand réservoir principal dessert les buanderies, les cuisines, les ateliers, les cours, les bornes-fontaines; quatre autres réservoirs installés dans les combles des escaliers principaux alimentent les lavabos, les cabinets d'aisances, et serviraient à éteindre tout commencement d'incendie.

Mode de construction. — Berck ne possède aucuns matériaux de construction; il fallut donc faire venir de loin ceux qu'on devait employer. L'emploi de la pierre de taille eût sans contredit donné d'excellents résultats, mais eût entraîné à des dépenses considérables. On prit le parti de recourir à l'emploi de la brique, que, par économie, on fit venir des fabriques les plus rapprochées, — de Boulogne, Amiens, Abbeville, Montreuil, pour les briques ordinaires; de Saint-Aubin pour les briques destinées aux parements extérieurs.

Pour obvier à la porosité inhérente aux terres cuites, et surtout aux briques ordinaires, les murs ont été construits de façon à ménager dans leur épaisseur un vide de 5 centimètres. Le parement extérieur est en briques de $0^m,11$, et c'est dans l'intervalle occupé entre les deux parements que se produisent les condensations et que s'arrêtent les infiltrations venant du dehors.

Les briques ont en outre reçu une couche d'enduit ou peinture de silicate de potasse chargée d'un peu d'ocre et de blanc, qui alternent avec la teinte naturelle lie de vin foncé des briques de Saint-Aubin. L'application de ce procédé a permis d'obtenir un certain effet décoratif et d'éviter la couleur sombre et uniforme des constructions en briques brunes.

L'emploi de la pierre a été restreint aux appuis de fenêtres, aux marches de perron et aux points d'appui demandant une grande résistance. Cette pierre est une sorte de calcaire très dur, au grain serré, capable de recevoir le poli et qui provient des carrières des environs de Boulogne et du bassin de Mons.

Dans la menuiserie, on a adopté pour les fenêtres le système des fenêtres dites à guillotine, permettant l'ouverture des deux tiers de la surface totale et l'aération complète par la partie supérieure, tout en rendant difficile l'introduction de la pluie poussée par le vent; résultat impossible à obtenir avec le système des fenêtres ordinaires s'ouvrant à deux vantaux.

La couverture des bâtiments est faite en ardoises d'Angers, du grand modèle, d'une très forte épaisseur.

Ces ardoises sont fixées au moyen d'agrafes en cuivre qui donnent à la toiture une grande résistance au vent et rendent les réparations très faciles.

Les soubassements, les aires des réservoirs ont été construits en ciment de Portland de Boulogne, employé par des ouvriers spéciaux.

Le plâtre se comporte mal dans le voisinage de la mer, et comme il est d'ailleurs excessivement coûteux à Berck, les enduits et les plafonds ont été faits avec des mortiers de chaux, bien que cette matière ne permette pas d'obtenir des surfaces aussi unies que les enduits en plâtre. De là la nécessité de peindre partout ces enduits avec grand soin, obligation compensée, il faut le dire, par la facilité de l'entretien.

C'est surtout à la chapelle que cette nécessité s'est fait le plus sentir. L'édifice est tout entier construit en briques, et, par suite du parti adopté, présente de grandes surfaces unies recouvertes d'enduit (fig. 4). Afin d'enlever à ces surfaces l'aspect froid et nu qu'elles avaient forcément, on les a recouvertes de peintures décoratives polychromes qui donnent à l'ensemble une apparence de recherche et de luxe, obtenue à peu de frais.

Les bois de charpente mis en œuvre sont presque exclusivement des bois du Nord. Les poutres des planchers sont en fer.

Isolement de l'hôpital. — La surface de terrain qui entoure l'hôpital est considérable; elle rend possible la culture des légumes nécessaires à la consommation de l'établissement et repousse à une grande distance les établissements insalubres qui auraient pu s'installer dans le voisinage.

DÉPENSES

Les dépenses relatives à ces importantes constructions se sont élevées, y compris travaux de toute nature et installation du mobilier, à la somme de 3,000,000 de francs.

L'hôpital pouvant contenir 800 malades, la dépense moyenne afférente à chacun d'eux est donc d'environ 3,700 francs.

La construction de l'hôpital de Berck a, au moment de son achèvement, été l'objet de critiques aussi injustes que mal fondées. Une commission du conseil municipal de Paris, chargée d'examiner divers points signalés à son attention, a reconnu « la simplicité de l'ordonnance des bâtiments, la sobriété des parties décoratives et l'intelligente disposition des services »; elle a constaté que « l'œuvre de M. Lavezzari est complète et joint, ce qui est rare, l'économie à la solidité ».

MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ

LABROUSTE, *, ARCHITECTE

Planches I à III

HISTORIQUE

La maison de santé[1] a été créée par un arrêté du conseil général des hospices en date du 16 nivôse an X (6 janvier 1802).

1. Art. 5. Le petit hospice du nom de Jésus, rue du Faubourg-Saint-Martin, sera consacré à la réception des malades en état de payer une somme déterminée; laquelle est fixée à 30 sols (1 fr. 50) par journée de malade.